

Revégétalisation du crassier de la Barasse à Marseille appartenant à Péchiney-Aluminium

par Daniel CHASTEL*

En 1903, l'Usine Pechiney s'installe dans la banlieue Est de Marseille au bord de l'Huveaune. La production journalière d'aluminium était alors de 300 kg ; dans les années 60, elle avait atteint 900 tonnes/jours.

Jusqu'en 1948, les boues rouges furent traitées sur le site de l'usine, à l'aide de scories issues des chaudières à charbon.

La production de boues rouges ayant augmenté, l'industriel achète des terrains situés dans le vallon de la Barasse, tout près de l'usine.

C'est alors que commence l'épandage des boues sur le site dit du Crassier de St Cyr. Le vallon est barré par une butte de scories et de remblais qui est rehaussée à mesure que monte le niveau des boues rouges. Ce système est dénommé "barrage en épî".

Lorsque l'activité de l'usine de la Barasse cesse en 1968, la digue atteint une hauteur de 60 mètres par rapport au terrain naturel, et les remblais remontent sur environ 300 mètres dans le vallon.

(*) Ingénieur office national des forêts. Service départemental des Bouches-du-Rhône.

Les établissements Aluminium Pechiney se devaient, après la fermeture de cette usine, de réhabiliter le site.

Une couche de remblais terreux de 2 à 3 mètres d'épaisseur a été progressivement réalisée sur les boues rouges. Un travail important a déjà été effectué au fil des années pour végétaliser la digue.

Ces remblais ont constitué une grande plate-forme de 6,5 ha environ qui a une légère pente aval de 1 %. Les vues plongeantes que l'observateur a sur le site depuis les hauteurs de la chaîne de Carpiagne auraient pu être plus heureuses si les volumes de remblais avaient pu être modelés et mieux adaptés au relief environnant. Il n'a pas pu en être ainsi, et la mission de maîtrise d'oeuvre confiée à l'O.N.F. était de réaliser des plantations.

Compte tenu de l'environnement encore forestier des sites voisins il a été choisi de réaliser des plantations de type forestier.

Les terrains reboisés se trouvent sur le versant Nord du Massif de Carpiagne donc dans des

conditions assez favorables en région méditerranéenne.

N'ayant pas eu la possibilité d'agir sur le modelé des remblais, l'auteur du projet a choisi de découper la plate-forme en zones de forme irrégulière.

Le mélange des essences et la diversification de l'orientation des lignes de plantation apporteront, à terme, des variations de volume et de couleur dans les masses végétales.

La densité de plantation choisie est de 800 plants/ha.

Les principales essences mises en place sont pour les résineux : Pin d'Alep, Pin Eldarica, Pin Brutia, Pin Pignon, Cèdre.

Pour les feuillus : Frêne à fleur, Erable de Montpellier, Arbre de Judée, Olivier de Bohême, Robinier.

Ainsi, grâce à la volonté du propriétaire, Péchiney, une friche industrielle située aux portes de l'agglomération marseillaise sera réhabilitée, contribuant à redonner à cette partie du massif de St Cyr un aspect "naturel".

D.C.